



Evaluation finale externe du projet « Autonomisation économique et sociale des femmes cueilleuses de fleurs d'oranger de Dar Belamri »

TERMES DE REFERENCES

Réf. : CIM/ 05/ 2022

I- Présentation de CARE International Maroc

CARE International Maroc, ONG locale marocaine créée en 2008, appartient au réseau international de CARE, l'une des plus grandes organisations internationales d'assistance et de développement au monde. CARE cherche à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et à renforcer la capacité d'auto-assistance des communautés. L'analyse des principaux enjeux de développement au Maroc oriente l'action de CARE autour des problématiques de l'éducation, l'accès à des opportunités économiques et la participation politique et citoyenne des populations les plus vulnérables, notamment les enfants, les femmes, les jeunes et les personnes migrantes.

II- Contexte

Firmenich SA est une compagnie privée suisse active dans le secteur de la parfumerie et le marché des senteurs, et un des leaders mondiaux dans ces domaines. Depuis plus de 100 ans, l'entreprise familiale suisse Firmenich a créé beaucoup des parfums les plus en vogue à l'international ainsi que les senteurs et arômes les plus reconnues, appréciées chaque jour par des millions de consommateurs. Aujourd'hui, Firmenich emploie environ 7000 personnes dans 64 pays. Actuellement l'entreprise se penche sur la question de la Responsabilité Sociale des Entreprises pour l'ensemble de sa chaîne de production. Le sourcing de l'huile de Néroli, produite au Maroc, a ainsi été identifié comme étant une filière à risque du fait des ressources humaines que ce secteur utilise.

C'est pourquoi, Firmenich et son partenaire ADM désirent répondre à ce problème en assurant la sécurité économique et sociale des femmes à travers un projet de micro-entrepreneuriat féminin. Une coopérative de 60 femmes, appelée Azouhor Al Hasnaouia, a déjà été créée avec le soutien de Firmenich et ADM, mais aucune activité durable ne peut être mentionnée à ce jour.



A. Informations générales :

- Partenaire financier : Firmenich
- Site d'intervention du projet : Dar Belamri, province de Sidi Slimane (région de Rabat-Salé-Kénitra)
- Période à évaluer : du 1^{er} juillet 2018 au 30 avril 2022.
- Partenaire d'exécution : Aromes Du Maroc.

B. Objectifs et résultats du projet

Objectif Global : Contribuer à assurer la sécurité économique et l'amélioration des conditions de vie des femmes employées annuellement par Arômes du Maroc dans la cueillette des fleurs d'orangers et ainsi les fidéliser pour cette activité.

Objectifs spécifiques

1. Renforcer les capacités de production, de commercialisation et d'organisation de la coopérative existante.
2. Soutenir la création des activités génératrices de revenus, sur la base du modèle AVEC, pour 100 femmes qui ne font pas partie de la coopérative.

Résultats attendus

Résultat attendu 1.1: Les capacités d'organisation de la coopérative existante sont améliorées.

Résultat attendu 1.2: La situation sociale des femmes membres de la coopérative est améliorée grâce à une évolution dans leur autonomisation et des comportements dans les rapports de genre.

Résultat attendu 2.1 : 5 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit sont créées.

Résultat attendu 2.2: La situation socio-économique des membres des AVEC est améliorée grâce à l'augmentation et/ou la diversification de leurs revenus, ainsi qu'une évolution dans leur autonomisation et les comportements dans les rapports de genre.



III- La mission de l'évaluation : cadre et description

Cadre de l'évaluation

L'évaluation a pour objectif d'analyser l'efficacité et l'efficience de l'intervention et de relever les axes d'amélioration et de durabilité de la logique d'intervention. **Elle devra se centrer spécifiquement sur les changements sociaux, économiques générés auprès des femmes et communautés participant au projet afin d'en analyser la durabilité notamment sur l'amélioration des conditions de vie de ces dernières.**

Les données collectées seront qualitatives et quantitatives. L'évaluation devra être menée en respectant les standards éthiques de Suivi, Evaluation et Recherche. Cela signifie, par exemple, de s'assurer que les participantes au projet soient au centre de la recherche, que les principes de genre, de participation et de non-discrimination soient pris en compte - et de s'y conformer pendant toute la durée de l'étude.

Le principe de « ne pas nuire » adopté par CARE doit être aussi pris en considération en faisant attention à ne pas nuire aux participant-e-s dans l'évaluation que ce soit intentionnellement ou non intentionnellement et suivre les considérations éthiques dans la collecte des données, l'analyse et le partage.

Description de la mission de l'évaluation

A. Objectif de la mission

L'objectif de l'évaluation est de collecter les informations pertinentes et fiables pour mesurer non seulement le degré d'atteinte des indicateurs du projet mais aussi l'impact sur les conditions de vie des participantes au projet incluant les changements liés à leur estime de soi et leur confiance, leur appropriation des approches d'intervention et leur insertion au sein des chaînes de valeur, afin de formuler des recommandations. **Ces changements peuvent être effectifs ou de l'ordre de changements de perceptions ou d'attitudes.** Il s'agira :

1. De déterminer la pertinence de l'ensemble des activités du projet par la mesure des indicateurs et observation des résultats ;
2. D'évaluer le degré d'appropriation des approches du projet par les participantes et leurs communautés ;
3. **D'identifier et analyser les risques** et difficultés éventuelles de mise en œuvre du projet tant en matière de gouvernance qu'au niveau externe afin d'en **tirer les enseignements utiles** pour répliquer et/ou poursuivre de l'intervention ;
4. De mesurer **l'impact économique et social induit par le renforcement, la création d'activités économiques auprès des participantes au projet mais aussi de leur communauté et écosystème entrepreneurial** ;
5. D'observer les leviers de durabilité du projet afin d'y apporter des recommandations.

Les données doivent être **désagrégées par sexe, âge, et besoins spécifiques.**



B. Points prioritaires à analyser au cours de l'évaluation :

Il s'agira à travers cette évaluation d'analyser les aspects suivants. L'analyse de ces étapes permettra de rendre compte de la pertinence du dispositif global :

1. Gouvernance d'un projet tripartite pour l'intégration de coopérative au sein d'une chaîne de valeur ciblée :

Il s'agira ici de revenir sur la gouvernance et la collaboration de 3 acteurs au sein d'un même projet : dans quelle mesure la collaboration de ces acteurs est-elle pertinente et favorise l'intégration d'une coopérative dans une chaîne de valeur ? Quelle est la valeur ajoutée de chacun des acteurs présents au sein du projet pour faciliter cette intégration ? Comment ces partenariats peuvent-ils aider une coopérative à atteindre ses objectifs et améliorer sa croissance en s'insérant dans une chaîne de valeur ? Cela sera l'occasion d'observer les forces et axes d'amélioration autour de la collaboration entre acteurs du secteur privé et associatifs en vue d'émettre des recommandations, notamment en identifiant des acteurs supplémentaires ayant une valeur ajoutée, pour potentielle réplique.

2. L'impact du projet sur les conditions de travail/ vie des participantes et de leur entourage :

Il s'agira ici de revenir sur l'incidence du projet dans une perspective globale : quels changements auraient initié le projet au niveau des compétences personnelles des participantes et de leur entourage ? Dans quelle mesure leurs revenus s'en trouvent-ils améliorés ? Dans quelle mesure prennent-elles part aux décisions de leur activité économique et ménage ? Dans quelle mesure leurs activités économiques ont-elles pénétré les marchés (échelle locale, régionale) ? Dans quelle mesure les participantes au projet connaissent et ont la capacité à revendiquer leurs droits ? Quel est l'impact de ce projet au niveau communautaire ?

3. La durabilité des approches mises en œuvre par le projet :

Il s'agira ici d'observer la pérennité des leviers de durabilité de l'initiative : Comment les interventions ou output du projet sont-ils en voie de pérennisation ? L'approche choisie promet-elle d'être durable ? Quelles sont les recommandations à formuler à l'égard des partenaires institutionnels afin d'assurer cette pérennité ? Y a-t-il une appropriation des activités menées de la part des bénéficiaires notamment sur l'approche AVEC ? Quels sont les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre de projet ? Les partenaires de mise en œuvre du projet sont-ils en mesure de poursuivre ou reproduire les actions d'accompagnement, notamment en matière d'accompagnement entrepreneurial après la fin du projet ?

C. Utilisation de l'évaluation

Les données de l'évaluation finale seront utilisées aux fins suivantes :

- Pour déterminer le degré d'atteinte des objectifs de l'initiative.
- Pour fournir des orientations et recommandations afin de maximiser l'apprentissage pour améliorer la qualité de l'action pour d'autres projets.



- Pour présenter au bailleur de fonds et aux différents acteurs et partenaires travaillant sur le projet des données précises et fiables pour observer les possibilités de répliation de l'action.

Les résultats de l'évaluation seront disséminés après la production du rapport et partagés avec les acteurs ayant pris part à l'étude et pourront servir de base pour toute communication.

IV- Mise en œuvre de la mission d'évaluation

Dans le cadre de cette évaluation finale externe, le consultant devra élaborer la méthodologie et outils, traiter et analyser les données, rédiger le rapport et réaliser une séance de restitution.

L'évaluation finale devra collecter des données essentiellement qualitatives et compléter les indicateurs quantitatifs. L'impact et la durabilité du projet sur les conditions de vie des femmes, leur entourage ainsi que l'analyse du fonctionnement de ce projet tripartite constitueront la partie centrale de l'évaluation, laquelle permettra de renseigner la perception, l'opinion et les expériences des différents acteurs quant à l'accompagnement fourni durant la durée du projet.

Les documents clés relatifs au projet seront examinés. Il s'agit : du document projet, les comptes rendus des réunions, le cadre de suivi et évaluation des rapports périodiques ainsi que les rapports élaborés pour documenter l'état d'avancement des activités ; des documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, rapports de consultants, les rapports d'études réalisées, les présentations, les rapports de formation, etc.

Dans le cadre de cette évaluation finale, et du fait de la crise COVID-19, le consultant devra prendre en compte la situation en privilégiant le distanciel pour la partie analyse, rapport, réunion de cadrage, et le présentiel (dans le respect des règles sanitaires en vigueur) pour la réunion de restitution et la collecte des données dans la province de Sidi Slimane (commune de Dar Bel Amri).

A. Soutien de CARE Maroc

Le personnel de CARE Maroc sera chargé de :

- Revoir et valider la note méthodologique proposée par le/la consultant-e.
- Partager tous les documents du projet avec le/la consultant-e.
- Fournir un appui dans la planification des rencontres.
- Faire le suivi de la qualité du processus et des documents produits.
- Assurer le lien avec les parties prenantes du projet tout au long de la durée de consultance.

B. Contenu des offres et critères de sélection

La proposition technique et financière

La proposition technique devrait clairement préciser le maximum de détails suivants :

- Les procédures d'échantillonnage et la taille de l'échantillon requis ;



Tâches et Livrables	Délais
<ul style="list-style-type: none">• Réunion de cadrage avec l'équipe du projet• Revue documentaire des documents• Outils de collecte des données « version provisoire »	1 jour
Rapport initial détaillé incluant : <ul style="list-style-type: none">• Le draft détaillé de la méthodologie• Les outils de collecte de données finalisés – en concertation avec l'équipe du projet.	1.5 jours
Collecte des données, analyse et rapport final provisoire de l'évaluation pour recueillir les commentaires	4 jours
Rapport d'évaluation final, répondant aux commentaires de l'équipe projet	3 jours
Restitution des résultats de l'évaluation	0.5 jour
Total suggéré	10

- Les sources d'informations ou documentation pour la revue documentaire ;
- Les grandes lignes des outils/supports/Guides, les audiences concernées et les méthodes de collecte des données ;
- Les questions éthiques à considérer dans la collecte des données ;
- Les procédures de saisie, traitement et analyse des données (logiciels, procédures pour analyses quantitatives, qualitatives) ;
- Les ressources humaines (CV et référence) et matériels requis
- Le calendrier détaillé de l'évaluation
- Le plan/canevas de rapport

Les principes et approches qui guideront l'évaluation sont : transparence, indépendance, participation, efficacité, etc. Le consultant pourrait également ajouter les principes qui lui sont propres et indiquer les attentes spécifiques et besoins qui l'aideraient à honorer ses principes.

Tâches et livrables attendus des consultants

A l'issue de la mission d'évaluation finale, il est attendu du consultant, les tâches et livrables dans les délais suivants :

La méthodologie ainsi que les outils de collecte proposés par le consultant devront être validés par CARE. Il en est de même pour le rapport final.

La durée de la mission d'évaluation est estimée à **10 jours**. La date probable de démarrage est le 15 mars 2022.

Budget indicatif

Max : 42 840,00 DH TTC.



V- Profil recherché et candidature

A. Compétences et qualifications de consultant

CARE recherche un-e consultant-e détenant les compétences et qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences sociales, ou tout autre niveau équivalent ;
- Fournir la preuve d'une expérience pertinente d'au moins 5 années en matière de suivi et évaluation de projets de développement ;
- Expérience en gestion et coordination d'évaluation / de recherche, en délivrant les résultats escomptés dans les délais impartis ;
- Expertise démontrée dans le domaine de l'autonomisation des femmes et approche genre notamment sur les questions d'insertion socioéconomiques ;
- Expertise et sensibilité souhaitées sur l'approche du secteur privé et chaînes de valeur ;
- Expérience de travail et collecte de données auprès de femmes vulnérables et de leur environnement en utilisant une approche participative ;
- Forte capacité à analyser les données qualitatives ;
- Capacité à écrire des rapports de qualité, clairs et concis en français.

B. Contenu de la proposition

Les consultant-e-s intéressé-e-s doivent fournir un dossier contenant :

- Un résumé d'une page des expériences passées dans la conduite des enquêtes similaires
- Un CV détaillé du consultant ainsi que de son équipe (dans le cas où plusieurs personnes seraient mobilisées) ;
- Une offre technique et financière

NB : le/ consultant-e proposera un canevas de rapport dans son offre technique qui sera validé de manière consensuelle.

Pour postuler :

Merci d'envoyer vos offres à l'adresse suivante : recrutement@caremaroc.org
Mentionner dans l'objet du message « Autonomisation économique et sociale des femmes cueilleuses de fleurs d'oranger de Dar Belamri » et le numéro de référence de l'annonce.

Les dossiers seront traités au fur et à mesure et seuls les candidat-e-s présélectionné-e-s seront contacté-e-s.

Date limite de réception des offres : **11 mars 2022 à 17h00.**